

Assemblée générale de Vinci

8 avril 2021



[avis de
convocation](#)



[résultat
des votes](#)



[rediffusion
de l'AG](#)



[questions écrites
actionnaires](#)



[suivi des AG
par l'IFA](#)

**L'ASSEMBLEE A APPROUVÉ TOUTES
LES RESOLUTIONS**

MODALITÉS

- Huis clos
- Diffusion en direct
- Pas de possibilité de poser des questions en direct



**QUORUM
65,66%**

COMPOSITION DU CONSEIL

VOTES 2021

**Renouvellement de
Yannick Assouad**
en qualité d'administrateur
pour une durée de 4 ans

96,01%

**Renouvellement de
Graziella Gavezotti**
en qualité d'administrateur
pour une durée de 4 ans

98,53%

AUTRES MEMBRES

Benoit Bazin, Robert Castaigne, Uwe Chlebos, Miloud Hakimi, Xavier Huillard, Dominique Muller Jolly-Pottuz, Marie-Christine Lombard, René Medori, Ana Paula Pessoa, Michael Pragnell, Caroline Grégoire Saint Marie, Yves-Thibault de Silguy, Pascale Sourisse et Qatar Holding LCC.

STATISTIQUES POST-AG

50% d'administrateurs femmes
13% d'administrateurs représentant les salariés
69% d'administrateurs indépendants
38% d'administrateurs étrangers
62 ans d'âge moyen

RÉMUNÉRATION

SAY ON PAY EX-POST

Xavier Huillard, PDG
(01/01 - 31/12/20)

→ 96,33%

SAY ON PAY EX-ANTE

Xavier Huillard, PDG
(exercice 2021)

→ 99,47%

**Approbation de la politique de
rémunération des membres du
Conseil d'administration**
(exercice 2021)

→ 98,55%



UNE RÉOLUTION RELATIVE AU CLIMAT

Avis sur le plan de transition environnementale de la Société
98,14%

**AUCUNE RESOLUTION
APPROUVÉE A MOINS
DE 80%**

À PROPOS DE VINCI: VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions de l'énergie et de la construction, employant plus de 217 000 collaborateurs dans près de 120 pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

© Copyright
Institut Français des
Administrateurs (IFA)
Date de publication :
avril 2021

Tous droits réservés.
Toute reproduction même
partielle sous tout format est
interdite sans l'autorisation
de l'Institut Français
des Administrateurs.